

COORDONNEES DU MAITRE D'OEUVRE

Si l'étude du projet, la réalisation et le suivi des travaux sont confiés à un maître d'œuvre autorisé (expert forestier, salarié de coopérative agréé, ingénieur ou technicien de l'ONF, de la DDT-DDTM), indiquer ses coordonnées.

Organisme : Nom : prénom :
 Adresse :
 Code postal : |_|_|_|_|_|_|_|_| Commune :
 ☎ : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Téléphone portable : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|
 N° de télécopie : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Mél :

CARACTERISTIQUES DU PROJET

a) Présentation du projet

Dans le cas d'un projet situé sur plusieurs communes, désignation de la commune portant la partie de l'investissement la plus importante :

Présentation de l'opération, objectifs, difficultés actuelles de mobilisation du bois (se référer au plan de masse qui distingue les surfaces nouvellement desservis ainsi qu'un périmètre correspondant à une distance de 50 mètres de part et d'autre des ouvrages à créer, joindre le cas échéant les éléments de gestion qui démontrent la nécessité des travaux de desserte)

.....

Surface boisée nouvellement desservie (ha) :

Estimation du volume de bois que les travaux permettront de récolter dans les 5 ans (m³) :

Destination du bois mobilisé (bois d'œuvre, plaquette forestière...) :

b) Description et localisation cadastrale des ouvrages : une ligne par tronçon et/ou nature d'ouvrage (piste, route, place de dépôt/retournement)

Désignation des ouvrages tels qu'identifiés sur le plan cadastral <i>(faire figurer ici le n° de l'ouvrage indiqué sur votre plan cadastral)</i>	Quantité projetée par nature d'opérations (en m ²)	Nom de la (des) commune (s) de situation du projet	Liste des parcelles concernées (section, numéro, subdivision)
	_ _ _ _ _ _ _ _ _		
	_ _ _ _ _ _ _ _ _		
	_ _ _ _ _ _ _ _ _		
	_ _ _ _ _ _ _ _ _		
	_ _ _ _ _ _ _ _ _		
	_ _ _ _ _ _ _ _ _		
	_ _ _ _ _ _ _ _ _		

Totaux par nature d'opération	en m ²	Indicateurs
Pistes forestières	_ _ _ _ _ _ _ _ _	Longueur en km :
Place de dépôt et de retournement	_ _ _ _ _ _ _ _ _	Nombre de places créées :
Routes empierrées	_ _ _ _ _ _ _ _ _	Longueur en km :
Superficie totale concernée par le marquage de cloisonnement (ha)	_ _ _ _ _ _ _ _ _	

c) Liaison entre la voirie créée et les itinéraires externe d'accès au massif accessible aux grumiers (précisez la jonction, en conformité avec l'arrêté départemental définissant les itinéraires pour le transport de bois ronds)

Indiquez si l'opération s'inscrit dans un schéma de desserte forestière, un plan de développement de massif ou une charte forestière de territoire: (joindre toutes les références utiles du document de planification et précisez la place du projet dans ce dernier)

Les routes forestières concernées par les investissements seront ouvertes au public gratuitement : (facultatif, permet l'application d'un régime d'aide plus adapté) :

- oui
 non

d) Evaluation de l'impact sur l'environnement

Justification d'une garantie de gestion durable (condition d'admissibilité, joindre obligatoirement le justificatif précisé par la notice)

La propriété forestière desservie par le projet, bénéficie d'une garantie ou présomption de gestion durable suivante :

- aménagement forestier dans le cas d'une forêt relevant du Régime forestier
 plan simple de gestion obligatoire
 plan simple de gestion volontaire
 règlement type de gestion
 adhésion à un code de bonnes pratiques sylvicoles
 autre (Préciser : Zone NATURA 2000 : adhésion à une charte ou à un contrat,): _____

Précisez si les terrains sur lesquels sont situés les projets sont inclus dans un périmètre particulier (implique une notation du projet considérant une problématique environnementale forte):

- Site Natura 2000 ou réserve naturelle
 Dans ce cas, a-t-il été élaboré un document d'objectif oui non
 Autre milieu naturel inventorié ou protégé (ZNIEFF de type I ou arrêté de protection de biotope)
 Site classé ou inscrit, périmètre de 500m d'un monument historique inscrit ou classé, Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)
 Périmètre de captage d'alimentation en eau potable
 Espace boisé classé à conserver au POS / PLU
 Plan de Prévention des Risques d'Inondation (indiquer dans la rubrique e) si le PPRI comprend des prescriptions liées à la voirie)
 Autre (préciser) : _____

Consultation des partenaires environnementaux sur la biodiversité (facultatif mais inclus dans la notation globale du projet, modèle de courrier de consultation disponible en annexe 1 de ce formulaire) :

- oui (préciser les organismes contactés) : _____
 non

Présence d'espèces protégées ou de milieux et espèces d'intérêt patrimonial (implique une notation du projet considérant une problématique environnementale forte, joindre le cas échéant les réponses à la consultation) :

Evaluation de l'impact attendu sur l'environnement (obligatoire en cas d'effet négatif sur l'environnement attendu, joindre les justificatifs) :

DEPENSES PREVISIONNELLES D'APRES DEVIS

a) Dépenses matérielles (ajouter un tableau comportant les mêmes colonnes si besoin)

Nature de dépense*					Investissements environnementaux	Montant prévisionnel total des investissements matériels
Rappel des désignations des ouvrages tels qu'identifiés sur le plan cadastral						
Unité (m ² ou ha)					Détailler les différents postes d'investissements environnementaux	
Quantité demandée	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _		
Montant prévisionnel PLAFONNE HT par actions (Rappel des plafonds : 25€/m ² pour les routes et places empierrées, 5€/m ² pour les pistes non empierrées, 100€/ha pour les cloisonnements)	Cadres grisés à remplir par l'administration					
DEVIS 1 (choisi par le demandeur)						
Nom du fournisseur à l'origine du devis						
Prix unitaire (HT/m ²)	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _		
Montant prévisionnel hors taxe par action	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _
Devis 2 (si poste de dépense* supérieur à 2000€)						
Nom du fournisseur à l'origine du devis						
Prix unitaire (HT/m ²)	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _		
Montant prévisionnel hors taxe par action	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _

*Routes (empierrées) / Pistes (non empierrées) / Places de dépôt ou de retournement / Marquage des cloisonnements / Coûts liés spécifiquement à la prise en compte d'aspects environnementaux (insertion paysagère, haies...)

b) Dépenses immatérielles

Les dépenses immatérielles (études d'opportunité écologique, économique et paysagère préalable et maîtrise d'œuvre) sont à additionner. Leur montant éligible total hors taxe est plafonné à 12 % du montant HORS TAXE des travaux principaux et annexes.

Nature de la prestation	Prestataire à l'origine du devis	Montant prévisionnel en € HT	
maîtrise d'œuvre		_ _ _ _ _ , _ _	
		_ _ _ _ _ , _ _	
		_ _ _ _ _ , _ _	
		_ _ _ _ _ , _ _	Montant prévisionnel plafonné en € HT
montant prévisionnel total des investissements immatériels		_ _ _ _ _ , _ _	_ _ _ _ _ , _ _
Montant prévisionnel TOTAL PLAFONNE des investissements matériels et immatériels			_ _ _ _ _ , _ _

ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR *(Cocher les cases)*

Je demande (nous demandons) à bénéficier de l'aide à la desserte forestière au titre de la sous-mesure 4.3 du programme de développement rural de Picardie pour l'année 2017.

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- n'avoir pas sollicité pour le même projet d'autres crédits publics que ceux indiqués dans la présente demande ;
- avoir pris connaissance des points de contrôle spécifiques à ce dispositif d'aide figurant dans la notice d'information annexée au présent formulaire ;
- être informé et avoir pris connaissance des textes réglementaires liés à la demande et consultables à la DDT ;
- avoir pris connaissance des délais maximum de début d'exécution et de réalisation des travaux qui s'attachent à mon projet, et qui figurent dans la notice d'information, au delà desquels tout ou partie de la subvention serait caduque de plein droit ;
- avoir la libre disposition des terrains sur lesquels les travaux sont projetés ;
- que le projet pour lequel la subvention est sollicitée n'a reçu aucun commencement d'exécution (signature de bon de commande, approbation de devis, ordre de service...) avant la date d'accusé réception du dossier complet de la demande ;
- être à jour de mes cotisations fiscales et sociales (*GF, GFA, GFR*) ;
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes.

Je m'engage (nous nous engageons) sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à détenir, conserver, fournir tout document ou justificatif demandé par l'autorité compétente, pendant dix ans à compter de la date du dernier paiement,
- à informer la DDT ou la DDTM de toute modification de ma situation, de la raison sociale de ma structure, de mes engagements, du contenu de mon projet,
- à transmettre sans délai à la DDT ou la DDTM la déclaration de début des travaux,
- à réaliser l'opération présentée dans ma demande conformément aux conditions techniques et financières définies par les textes, notamment l'arrêté régional en vigueur, et la décision attributive d'aide
- à respecter les engagements ou caractéristiques ayant conduit à la notation du projet par la grille de sélection jusqu'à 5 ans après le dernier paiement, en particulier les engagements portant sur le volume de bois mobilisable dans les parcelles desservies par ce projet de desserte et sur l'éco-certification ;
- à faire appel au maître d'œuvre mentionné dans le présent formulaire pour la réalisation de mon projet ;
- à ne pas solliciter à l'avenir, pour ce projet, d'autres crédits publics en plus de ceux inscrits au plan de financement prévisionnel du projet.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) qu'en cas d'irrégularité ou de non respect de mes (nos) engagements, le remboursement des sommes perçues sera exigé, majoré d'intérêts de retard et éventuellement de pénalités financières, sans préjudice des autres poursuites et sanctions prévues dans les textes en vigueur.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que l'aide attribuée l'est au titre du règlement communautaire n°1998/2006 du 15 décembre 2006 concernant l'application des articles 87 et 88 du traité aux aides de minimis.

Je suis informé(e) (nous sommes informés) que, conformément au règlement communautaire n°1306/2013 du 17 décembre 2013 et aux textes pris en son application, l'Etat est susceptible de publier une fois par an, sous forme électronique, la liste des bénéficiaires recevant une aide FEADER ou FEAGA. Dans ce cas, mon (notre) nom, ou ma (notre) raison sociale, ma commune et les montants d'aide perçus par mesure resteraient en ligne sur le site internet du Ministère en charge de l'Agriculture pendant 2 ans. Ces informations pourront être traitées par les organes de l'Union Européenne et de l'Etat compétents en matière d'audit et d'enquête aux fins de la sauvegarde des intérêts financiers de l'Union. Conformément à la loi « informatique et liberté » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie (nous bénéficions) d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me (nous) concernant.

ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES SI LE DEMANDEUR EST UNE STRUCTURE DE REGROUPEMENT:

(Cocher les cases)

J'atteste (nous attestons) sur l'honneur :

- avoir obtenu de la part du/des propriétaire(s) concernés l'autorisation de réaliser ces travaux sur leurs terrains,
- avoir reçu des propriétaires des terrains sur lesquels les travaux sont projetés, l'engagement écrit :
 - que les terrains à desservir seront affectés à la production forestière et conserveront leur vocation forestière pendant cinq ans à compter de la date à laquelle intervient le dernier paiement ;
 - de maintenir l'état fonctionnel des opérations soutenues pendant cinq ans à compter de la date à laquelle intervient le dernier paiement ;
 - de garantir le libre accès à la propriété aux autorités compétentes chargées des contrôles, pour l'ensemble des paiements que je sollicite ;
 - à respecter les obligations réglementaires relatives à la publicité sur l'utilisation des fonds FEADER, relatives à la l'information et de l'affichage de la participation du FEADER. Cette obligation de publicité consiste notamment à apposer une affiche explicative lorsque l'action menée implique un soutien public d'un montant total supérieur à 10 000 euros et à installer une plaque explicative lorsque le montant total du soutien public dépasse 50 000 euros. Le pôle animation de la direction des affaires européennes du Conseil régional peut vous préciser les modalités précises d'obligation de publicité et vous assister dans la réalisation technique des supports de publicités. Ces obligations sont également détaillées sur le site internet Europe en Picardie : http://www.europe-en-picardie.eu/IMG/pdf/20160318_kit_pub_2014-2020_rev.pdf
 - qu'ils n'ont pas sollicité et ne solliciteront pas à l'avenir, pour le projet réalisé sur leur terrain, d'autres aides publiques.
- avoir informé le/les propriétaire(s) concernés qu'en cas de reversement des sommes versées pour manquement à leurs engagements je pourrais me retourner contre-eux

ENGAGEMENTS SUPPLEMENTAIRES SI LE DEMANDEUR AGIT A TITRE INDIVIDUEL :

(Cocher les cases)

Je m'engage (nous nous engageons) sous réserve de l'attribution de l'aide :

- à laisser affectés à la production et à la vocation forestière les terrains desservis par le présent projet pendant cinq ans à compter de la date à laquelle intervient la décision juridique ;
- à maintenir l'état fonctionnel des opérations soutenues pendant cinq ans à compter de la date à laquelle intervient le dernier paiement ;
- à permettre et faciliter l'accès à ma propriété forestière aux autorités compétentes chargées des contrôles, pour l'ensemble des paiements que je sollicite, pendant cinq ans à compter de la date à laquelle intervient la décision juridique ;
- à respecter les obligations réglementaires relatives à la publicité sur l'utilisation des fonds FEADER, relatives à la l'information et de l'affichage de la participation du FEADER. Cette obligation de publicité consiste notamment à apposer une affiche explicative lorsque l'action menée implique un soutien public d'un montant total supérieur à 10 000 euros et à installer une plaque explicative lorsque le montant total du soutien public dépasse 50 000 euros. Le pôle animation de la direction des affaires européennes du Conseil régional peut vous préciser les modalités précises d'obligation de publicité et vous assister dans la réalisation technique des supports de publicités. Ces obligations sont également détaillées sur le site internet Europe en Picardie : http://www.europe-en-picardie.eu/IMG/pdf/20160318_kit_pub_2014-2020_rev.pdf

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES ET DOCUMENTS A PRODUIRE POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER COMPLET

Pièces	Type de demandeur concerné	Pièce jointe	Pièce déjà fournie à la DDAF	Sans objet
1 exemplaire original du présent formulaire de demande d'aide complété et signé par le porteur du projet	Tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Preuve d'identité				
Pièce d'identité	Demandeurs individuels et indivisions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Acte constitutif: copie de la publication au JO ou récépissé de déclaration en préfecture ⁽¹⁾	Associations loi 1901, AFF, ASA, ASL, Fondations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Extrait k bis ⁽¹⁾	Sociétés civiles et sociétés commerciales, coopératives (OGEC), Groupements (sociétés civiles): GF, GFA, GFR, GIEEF	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Preuve de propriété				
Extrait de matrice cadastrale récent et à jour ou acte notarié	Tout demandeur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Preuve de représentation légale ou de pouvoir	Demandeurs non détenteurs de la propriété			
Pouvoir de tutelle ou curatelle	Tuteur légal ou curateur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accord sous seing privé	Usufruitier ou nu-propriétaire (<i>selon la qualité du demandeur</i>)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mandat des co-indivisaires, ou des copropriétaires ou de l'époux demandeur mais non propriétaire ou de toutes personnes se partageant le droit de propriété	Mandataire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mandat des propriétaires	OGEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décision du Président ou CR d'Assemblée générale	Associations loi 1901, AFF, ASA, ASL, Fondations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Décision du gérant ou CR d'Assemblée générale et pouvoir du co-gérant en cas de cogérance	Sociétés civiles dont groupements (SCI, GF, GFA, GFR), sociétés commerciales dont coopératives (OGEC)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Délibération de l'organe compétent approuvant le projet	Toutes personnes publiques: collectivités territoriales et leurs groupements, ASA, ASL, EP d'enseignement ou hospitaliers, GIP, SAFER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si subvention > 23 000 €	Personnes morales de droit privé			
extrait des statuts Derniers bilan et compte de résultat approuvés par l'assemblée et le rapport du commissaire aux comptes s'il y en a un	Associations loi 1901, AFF, ASA, ASL, Fondations Sociétés civiles (SCI), sociétés commerciales dont coopératives (OGEC), groupements forestiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Autres pièces administratives				
Relevé d'identité bancaire ⁽¹⁾	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste nominative récapitulative des propriétaires dont les projets sont regroupés	Structures de regroupement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Convention entre propriétaires ou entre communes ou entre commune et propriétaires	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Annexe justifiant la mise en concurrence respectant le code des marchés publics	Demandeur soumis au code des marchés publics	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Liste des aides publiques perçues au titre du règlement "de minimis" dans les 3 années qui précèdent la signature du présent formulaire	Dans le cas d'un taux de subvention strictement supérieur à 40% et d'une desserte fermée au public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pièces techniques				
Plan de situation au 1/25 000 daté signé	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Plan de masse cadastrale daté signé avec indication du Nord et échelle de type graphique, à une échelle permettant de présenter toutes les indications sur le projet : références cadastrales des parcelles concernées, intégration de l'opération dans un schéma de desserte lorsqu'il existe, surfaces nouvellement desservies en rouge et périmètre correspondant à une distance de 50 mètres de part et d'autres des ouvrages à créer en vert.	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autorisations de sortie sur les voiries publiques et permissions de voirie, établies par les collectivités compétentes.	tous	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Deux devis descriptifs et estimatifs prévisionnels détaillés du coût des travaux par postes de dépense détaillant : <ul style="list-style-type: none"> • Les routes (empierrées) • Les pistes (non empierrées) • Les places de dépôt ou de retournement • Les cloisonnements • Les coûts spécifiques à la préservation de l'environnement • Les investissements immatériels (maîtrise d'œuvre et/ou étude préalable) 	tous (un seul devis si le montant du poste est inférieur à 2000€)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Justificatif de garantie de gestion durable (décision agrément PSG, approbation d'aménagement, ou attestation d'adhésion à un RTG ou un CBPS)	Obligatoire pour tous les dossiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Document de planification de la desserte forestière à réaliser	Dossiers s'inscrivant dans un schéma de desserte forestière, un plan de développement de massif ou une charte forestière de territoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Réponse à la consultation des partenaires environnementaux sur la biodiversité à l'intérieur du périmètre nouvellement desservi	Le cas échéant, modèle disponible en annexe 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Confirmation d'adhésion à une certification forestière (PEFC, FSC,...)	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Tout document permettant d'apprécier l'intérêt du projet au regard des critères de la grille de notation	Le cas échéant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

⁽¹⁾ Attention : Vous n'avez pas à produire les pièces qui sont déjà en possession de la DDT, de la DRAAF ou du Conseil Régional, à condition que vous ayez déjà autorisé explicitement l'administration à transmettre ces justificatifs à d'autres structures publiques, dans le cadre de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide vous concernant.

- Pour l'extrait K-bis : il n'est pas à fournir si vous l'avez déjà remis à la DDT après la dernière modification statutaire intervenue. Dans ce cas, merci d'indiquer ici la date d'effet de la dernière modification statutaire : ... / ... / Dans le cas contraire, un K-bis original doit être fourni.
- Pour le RIB : il n'est pas à produire si le compte bancaire est déjà connu de la DDT. Dans le cas contraire (compte inconnu ou nouveau compte), vous devez fournir le RIB du compte sur lequel l'aide doit être versée (une copie du RIB lisible, non raturée, non surchargée est acceptée).

Afin de faciliter mes démarches auprès de l'administration,

j'autorise je n'autorise pas ⁽²⁾

l'administration à transmettre l'ensemble des données nécessaires à l'instruction de ce dossier à toute structure publique chargée de l'instruction d'autres dossiers de demande d'aide ou de subvention me concernant.

⁽²⁾ Dans ce cas, je suis informé qu'il me faudra produire l'ensemble des justificatifs nécessaires à chaque nouvelle demande d'aide. Toutefois, cette option ne fait pas obstacle aux contrôles et investigations que l'administration doit engager afin de procéder aux vérifications habituelles découlant de l'application des réglementations européennes et nationales (à titre d'exemple: vérification du respect du taux maximum d'aides publiques).

Je suis informé(e) que l'ensemble des informations recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion de mon dossier de demande d'aide. Les destinataires des données sont l'agence de services et de paiement (ASP), le Ministère en charge de l'agriculture et la Région Hauts-de-France. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978, je bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations à caractère personnel me concernant. Si je souhaite exercer ce droit et obtenir communication des informations me concernant, je peux m'adresser à la DDT(M) de mon département.

Fait à _____ le _____

Signature(s) du demandeur :

(du gérant en cas de formes sociétaires, du mandataire en cas d'indivision)

Le porteur du projet :
(Nom, prénom, adresse complète)

Madame, Monsieur (*)

Objet : Projet de travaux de desserte forestière
Demande d'informations en matière de biodiversité.

A _____, le

Madame, Monsieur (*),

J'ai établi un projet de travaux de desserte forestière pour lequel j'envisage de déposer une demande d'aide financière de l'Etat, de l'Europe et éventuellement de la Région Hauts-de-France dans le cadre de l'appel à projets lancé en 2017 pour l'aide aux travaux de desserte forestière et de cloisonnement (sous-mesure 4.3 du programme de développement rural de Picardie).

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir m'indiquer si votre organisme dispose de données relatives à la biodiversité (flore, faune, habitats naturels...) :

- dans le périmètre de 50 mètres autour des ouvrages dans le cas de travaux de desserte forestière ou de création de places de dépôt ou de retournement
- dans le périmètre nouvellement desservi dans le cas où sont prévus des travaux de cloisonnement.

Je joins à ma demande :

- Un plan de situation du projet à l'échelle du 1/25000ème.
- Un plan à l'échelle du plan de section du cadastre mentionnant :
- Le tracé des ouvrages à réaliser
- Le périmètre nouvellement desservi (liseré rouge)
- Une emprise de 50 mètres autour des dessertes forestières et places de dépôt ou de retournement à créer (liseré vert).

Une réponse sous quinze jours m'obligerait. Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le porteur du projet
(Nom, prénom, signature)

Copie à Monsieur le Directeur de la DDT(M) du département dans lequel se situe le projet.

Copie à Madame la Directrice de l'Agriculture du Conseil Régional des Hauts-de-France.

() La délégation régionale du CNPF, 96 rue Jean Moulin, 80000 Amiens, peut vous apporter les informations dont elle dispose. Vous êtes également invité à solliciter les deux structures suivantes :*

- Pour la faune : l'association Picardie Nature, 1 rue de Croÿ, BP 70010, 80097 Amiens cedex 3.
- Pour la flore : le Conservatoire Botanique National de Bailleul, Antenne de Picardie, 14, allée de la pépinière, 80044 Amiens cedex.